

AXA France

**Rapport du vérificateur indépendant sur les offres
Epargne citoyenne**

31 décembre 2023

AXA FRANCE
31 décembre 2023

Rapport du vérificateur indépendant sur les offres Epargne citoyenne

A l'attention de la Direction de la Communication et de l'Engagement (DCE),

A la suite de la demande qui nous a été faite par la Direction de la Communication et de l'Engagement de la société AXA France (ci-après la « Société »), et tel que prévu par vos procédures, nous vous présentons notre rapport sur les offres d'épargne appartenant à la gamme offre citoyenne au 31 décembre 2023 et sur leurs « atouts citoyens » tels que présentés sur le site Internet de la Société et dans les documents clients.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les offres de la gamme offre citoyenne, prises dans leur ensemble, ont été sélectionnées conformément aux critères définis dans le Référentiel et que les « atouts citoyens » de ces offres sont présentés, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel.

Responsabilité de la Société

Il appartient aux directions des entités business et au comité exécutif de la Société de valider la sélection des offres de la gamme offre citoyenne et d'établir la communication sur leurs « atouts citoyens » conformément au référentiel Epargne Citoyenne dans la dernière version en vigueur au moment de la notation des offres (version de 2023 ; ci-après « le Référentiel ») utilisé par la Société et disponible sur le site Internet de cette dernière.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Responsabilité du vérificateur indépendant

Nos travaux ont été menés conformément au standard international ISAE 3000 (*international Standard on Assurance Engagements*). Il nous appartient, en application de cette norme, d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les offres de la gamme offre citoyenne, prises dans leur ensemble, ont été sélectionnées, conformément aux critères définis dans le Référentiel et que les atouts citoyens de ces offres sont présentés, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel.

Informations sur le Référentiel

Le Référentiel définit les règles de transformation et d'évaluation des offres présentant les meilleures performances citoyennes parmi l'ensemble des offres de la Société, sur la base de critères répartis en trois catégories:

- « Développer la confiance et la transparence » ;
- « Encourager l'acquisition de connaissances financières » ;
- « Donner du sens à son épargne ».

Nature et étendue des travaux

Pour exprimer notre conclusion, nous avons mis en œuvre les diligences suivantes entre octobre et novembre 2024 :

- Nous avons conduit des entretiens avec la A l'attention de la Direction de la Communication et de l'Engagement de la Société, en charge du pilotage de la démarche Epargne citoyenne.
- Nous avons analysé la documentation disponible (grille d'évaluation des offres, notice méthodologique, présentations au comité exécutif, etc.) visant à justifier les méthodes d'évaluation des performances « citoyennes » des offres.
- Nous avons sélectionné trois offres¹ de la gamme offre citoyenne², représentatives des offres commercialisées par la Société, pour lesquelles nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens avec les responsables de marché afin de corroborer les résultats de l'évaluation et de vérifier les atouts citoyens communiqués dans les documents clients des offres concernées.

- Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et les tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris La Défense, le 12 décembre 2024

Forvis Mazars

Jennifer Maingre Coudry
Associée

¹ Offres PER (Ma retraite), PER (FAR AGIPI), CLEF.

² Les offres composant la gamme Offre citoyenne au 31 décembre 2023 sont les suivantes : Amadeo Evolution, Arpèges, Excelium, Privilège, CLER, CLEF, Coralis, IFC, PER Ma Retraite, PER Coralis, PER Amadeo, PER FAR AGIPI, Solere PER, Soles